

Voici où, d'après les lois du Canada, il faut publier les chiffres que renferme votre coupure de journal. Pour ma part, je crois qu'une coupure de journal dont l'authenticité reste douteuse n'a pas sa place dans les comptes rendus de ce Comité.

M. HOWARD: Très bien, très bien.

M. WALSH: Je la retire comme coupure de journal, mais je veux consigner au compte rendu les chiffres que j'ai reçus du Bureau de la statistique en réponse à des demandes de renseignements que je lui ai adressées pour chaque année de 1922 à la fin de 1936 relativement aux déficits d'exploitation, intérêts sur les prêts consentis par l'Etat, les entrées au débit du compte de pertes et profits et aux pertes nettes subies au cours de cette même période. Pour l'année 1922, déficits d'exploitation, \$33,211,945; intérêt impayé sur les prêts consentis par l'Etat, \$24,748,152; entrées au débit du compte des pertes et profits, \$370,207, pertes totales, \$57,330,304.

Je ne donnerai pas tous les chiffres; je sais que vous les connaissez. Ceux que je viens de donner se rapportent à l'année 1922. Je passe à l'année 1936 et je vois: déficit d'exploitation, \$43,197,346; intérêt impayé sur les prêts consentis par l'Etat, \$36,428,874; entrées au débit du compte des pertes et profits, \$12,684,819...

M. HANSON: Sir Edward Beatty a fait ce même discours à la radio.

M. WALSH: Je demanderai à mon honorable ami de ne pas prétendre que sir Edward Beatty, a employé ces chiffres. Je le reconnais comme une autorité en la matière, mais ce que je veux citer ce sont les chiffres du Bureau de la statistique plutôt que les chiffres de quelque personne ou de quelque groupe de personnes que ce soit au Canada.

M. HOWARD: A quoi voulez-vous en arriver avec cette citation?

Le PRÉSIDENT: Il se prépare à faire un discours.

M. WALSH: J'ai cité les chiffres pour 1936: intérêt impayé sur les prêts consentis par l'Etat, \$36,428,874; entrées au débit du compte des pertes et profits, \$12,684,819; pertes totales du réseau \$92,311,038. Pour les quinze années, les déficits d'exploitations s'élèvent à \$459,979,453; l'intérêt impayé sur les prêts consentis par l'Etat à \$492,691,400, les entrées au débit du compte des pertes et profits à \$66,322,561 et les pertes nettes du réseau à \$1,018,993,414.

Nous ne pouvons nous procurer les chiffres pour 1937 à cause d'une loi connue dans ce Comité sous le nom de Bill n° 12, que nous avons adoptée l'an dernier. Ce que je soutiens, et ce que j'ai soutenu l'an dernier, c'est que l'état préparé par le vérificateur devrait renfermer un état comme celui que j'ai en mains, qui ferait voir au Comité et au public en général tous les placements que le gouvernement du Canada a faits dans le réseau des chemins de fer du Canada et qui tiendrait les membres du Comité au courant, d'année en année, du coût réel de nos chemins de fer pour une période donnée.

M. HEAPS: Quelle en serait l'utilité?

M. WALSH: Forcer les membres du Comité et le public à garder à l'esprit la possibilité de nouvelles extravagances, et servir de frein en même temps que fournir des renseignements qui ont toujours été à la disposition du public mais qui ont été supprimés l'an dernier.

M. HEAPS: Voudriez-vous dire quelles extravagances?

M. WALSH: Celles qui se sont produites de 1922 à 1930—sans jeter le blâme sur aucun parti politique. Cette période fut la période de grands développements de nos chemins de fer au Canada. Si vous comparez les chiffres pour l'année 1922, année où les chemins de fer Nationaux du Canada ont été étatisés, ou plutôt réorganisés en entreprise de l'Etat, avec les chiffres d'aujourd'hui, vous verrez qu'à partir de 1922 nous sommes entrés dans une période d'extravagances qui n'a cessé qu'avec la crise économique.